

Question écrite

Quid de l'étude de fusion Porrentruy - Fontenais

R	253621
Conseil	1162

Le 13 octobre 2020, nous avons appris par la presse et par un tout-ménage la volonté du Conseil municipal de Porrentruy et le Conseil communal de Fontenais d'entamer un processus d'études qui pourrait déboucher sur une fusion. Il est dit « La démarche de Fontenais et Porrentruy n'est pas exclusive. Toutes deux souhaitent que d'autres communes, si leurs autorités en expriment la volonté, puissent les rejoindre dès la phase préliminaire. »

Dans le même communiqué on trouve « Les travaux devront être appuyés par des juristes, des spécialistes des affaires communales et de la communication. ». Cette petite phrase confirme bien l'important travail de cette étude de fusion, aussi bien financier qu'en terme d'engagement des employés municipaux.

Un délai de fin janvier 2021 avait été demandé aux autres communes d'Ajoie si elles étaient intéressées à participer à cette étude.

Récemment, nous avons appris, à nouveau par les médias, qu'une réflexion d'une organisation politique et administrative à l'échelle du district est confiée au SIDP.

A ce stade et avant que la municipalité de Porrentruy entame une étude complexe, le groupe PDC-JDC pose les questions suivantes :

- Après le délai de fin janvier, est-ce que d'autres communes ont donné leur accord pour étudier une fusion à plus que Porrentruy - Fontenais ?
- Quel est le coût de l'étude prévue à ce stade en incluant le temps des employés communaux appuyés par des juristes, des spécialistes des affaires communales et de la communication ?
- Quelle est la part financière à la charge de la commune de Porrentruy ?
- En fonction des réponses ci-dessus et de l'étude confiée au SIDP, est-il raisonnable de continuer aujourd'hui le processus d'études initié par Porrentruy en fin 2020 ?

Nous remercions par avance le Conseil municipal de sa réponse.

Porrentruy, le 25 mars 2021

Le groupe PDC-JDC

Jean-Pierre Bendit

